

## CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

### Technicien/ne cordiste

Numéro du CQP :	036-2002 09 24
Date d'échéance CPNE :	Juin 2024
Créé par les CPNE du :	24 septembre 2002

Autorité responsable de la certification :	CPNE Conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics 33 avenue Kléber 75784 Paris Cedex
Responsable :	Secrétariat des CPNE 01 40 69 53.41 cpne.btp@national.ffbatiment.fr

Responsable du dossier :	FFB - Fédération Française du Bâtiment FNTP - Fédération Nationale des Travaux Publics	
Porteur du CQP :	France Travaux sur Cordes 9 rue de Berri 75008 PARIS	Floriane FORGEOT 04 90 09 55 36 contact@travauxcordes.fr

Secteur d'activité	BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
--------------------	-----------------------------

Description de l'emploi :	<p>Le/La technicien/ne cordiste répond aux exigences légales de compétences, et de formation du professionnel cordiste. Il/elle garantit un niveau de compétences professionnelles techniques globales pour évoluer en autonomie et en sécurité sur cordes en toutes circonstances dans les secteurs d'activités du Bâtiment, de l'Industrie, des Travaux Publics, de l'évènementiel en France et à l'International.</p> <p>Le/La technicien/ne cordiste s'intègre dans une équipe constituée de cordistes certifiés ou de techniciens/nes cordistes sous l'autorité indirecte d'un technicien en Organisation de Travaux sur Cordes</p> <p>Le/La technicien/ne cordiste est un/e technicien/ne qui intervient sur des chantiers de travaux effectués en hauteur dont l'accès est difficile et ne peut pas être effectué en sécurité par d'autres moyens.</p> <p>Il/Elle est autonome dans ses déplacements et l'exécution des tâches qu'il/elle doit effectuer, mais également dans les prises de décision qui traitent des choix techniques et de sécurisation de son poste de travail. Ce niveau de qualification est indispensable pour collaborer et accompagner des cordistes.</p> <p>Ses principales activités sont :</p>
---------------------------	--

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Installer et contrôler des systèmes d'accès, de progression et de maintien sur cordes intégrant l'ergonomie du poste de travail,</li> <li>- Progresser en hauteur dans des situations complexes à l'aide de cordes et/ou d'EPI contre les chutes de hauteur,</li> <li>- Utiliser et contrôler les appareils (EPI et accessoires) appropriés à la réalisation d'une tâche de travail,</li> <li>- Contribuer à faire respecter les principes d'ergonomie propres au chantier et à la tâche à réaliser,</li> <li>- Veiller à l'application des mesures de prévention des risques sur le chantier,</li> <li>- Interagir avec les acteurs opérationnels du chantier,</li> <li>- Appliquer une méthode de secours complexe.</li> </ul>
--	---

Classement CCN :	Niveau III - Position 1 - CCN des Ouvriers du Bâtiment Niveau III - Position 1 - CCN des Ouvriers des Travaux Publics
------------------	--

Enregistrement aux répertoires :	Enregistré au RNCP 34371 au Niveau 4 Par décision du 16 décembre 2019 Codes NSF 230s, 230r, 230m
Date d'échéance répertoires :	16 décembre 2024

Référentiels d'activités, de compétences

<p><b>REFERENTIEL D'ACTIVITES</b> <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i></p>	<p><b>REFERENTIEL DE COMPETENCES</b> <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i></p>
<b>Bloc 1 : Maîtrise des techniques de travail sur cordes et en hauteur</b>	
<p><b>Installer et contrôler les systèmes d'accès, de progression et de maintien sur cordes intégrant l'ergonomie du poste de travail</b></p>	<p><b>C1 Contrôler les nœuds d'usages</b> afin de valider la résistance des nœuds réalisé in situ</p>
	<p><b>C2 Réaliser les nœuds à fonction spécifiques</b> afin de sécuriser la manutention de charges ou de se substituer à un appareil</p>
	<p><b>C3 Réaliser des ancrages fixes</b> suivant les modes opératoires définis afin de sécuriser le poste de travail</p>
	<p><b>C4 Mettre en place des amarrages dans les règles de l'art</b> afin de sécuriser le poste de travail</p>
	<p><b>C5 Installer des cordes et/ou systèmes</b> de protection individuelle contre les chutes de hauteur, depuis les points d'ancrage définis permettant l'accès et l'installation du poste de travail</p>
<p><b>Progresser en hauteur dans des situations complexes à l'aide de cordes et/ou d'EPI contre les chutes de hauteur</b></p>	<p><b>C6 Appliquer les techniques de progression dans toutes les directions</b> en tenant compte des contraintes propres à chaque site, des règles de l'art de la profession et des modes d'emploi des équipements mis en œuvre afin de sécuriser ses déplacements en hauteur et en suspension.</p>
	<p><b>C7 Progresser en appui sur une structure existante</b> à l'aide des techniques d'escalade afin d'effectuer un accès ou d'évacuer un technicien en sécurité</p>
	<p><b>C8 Appliquer des techniques de progression de substitution</b> en mode dégradé afin de faire face à une situation d'urgence</p>
<p><b>Utiliser et contrôler les appareils (EPI et accessoires) appropriés à la réalisation d'une tâche de travail.</b></p>	<p><b>C9 Mettre en œuvre les appareils (EPI et accessoires)</b> dans la réalisation de la méthode de travail définie, de façon conforme à leur usage, afin de s'assurer de l'efficacité et de la sécurité de la tâche à réaliser</p>
	<p><b>C10 Mettre en œuvre les appareils EPI, matériels de levage et accessoires</b> appropriés pour manutentionner des charges en lien avec la tâche à réaliser.</p>
	<p><b>C11 Contrôler ses EPI de progression et de protection contre les chutes</b> de hauteur afin de s'assurer de leur fiabilité pour soi et pour ses coéquipiers</p>
<p><b>Contribuer à faire respecter les principes d'ergonomie propres au chantier et à la tâche à réaliser</b></p>	<p><b>C12 Installer ergonomiquement les systèmes d'accès, de progression</b> et les différents postes de travail afin d'éviter les contraintes posturales et les blessures</p>
	<p><b>C13 Aménager son poste de travail</b> pour la réalisation d'une tâche de façon ergonomique</p>
<b>Bloc 2 : Organisation des interventions sur cordes</b>	
<p><b>Veiller à l'application des mesures de prévention des risques du chantier</b></p>	<p><b>C14 Mettre en œuvre les mesures de prévention des risques</b> au poste de travail afin de s'assurer de la sécurité dans la réalisation des tâches à effectuer, pour soi et pour ses coéquipiers</p>
	<p><b>C15 Intégrer les moyens et les mesures prescrites</b> pour réaliser les opérations de travail, détecter les éventuels écarts avec la réalité et les signaler à sa hiérarchie</p>
	<p><b>C16 Contrôler en continu la pertinence des mesures de prévention</b> au poste de travail afin d'éviter la dégradation des situations de travail ou de</p>

	mettre en place des actions correctives immédiates et de les faire remonter à sa hiérarchie
	C17 <b>Aménager son poste de travail</b> pour permettre une évacuation rapide
	C18 <b>Anticiper les conditions d'aménagement</b> du poste de travail pour faciliter la réalisation du sauvetage ou de la prise en charge d'une victime
<b>Interagir avec les acteurs opérationnels du chantier</b>	C19 <b>Communiquer avec ses équipiers</b> , sa hiérarchie, les co-traitants, afin de s'assurer de la bonne réalisation des travaux
	C20 <b>Identifier et agir dans une situation imprévisible</b> ou en voie de dégradation afin de protéger les travailleurs exposés et/ou supprimer les dangers immédiats
<b>Bloc 3 : Gestion des situations et/ou intervention d'urgence</b>	
<b>Appliquer une méthode de secours complexe</b>	C21 <b>Définir la méthode de secours appropriée</b> en prenant en compte l'ensemble des contraintes dans la situation d'urgence afin de conduire une intervention de secours en toute sécurité et efficacité
	C22 <b>Effectuer des techniques de prise en charge complexes d'une victime</b> sur cordes afin de faciliter la prise en charge de la victime par les services de secours

